

2019



FORMATION CONSEIL

## 610. Le cadre juridique des pratiques addictives en entreprise



### Objectifs

- Connaitre le cadre légal des conduites addictives et ses impacts pour l'entreprise
- Identifier et gérer une personne sous l'emprise d'une addiction
- Agir pour prévenir ce type de risques

### Intervenant

Avocat spécialisé en droit du travail

### Public concerné

Dirigeants, DRH, RRH ou ARH,  
Experts comptables

### Durée

1 jour

### Date

Le 29 Avril

### Lieu de formation

89 quai Paul Bert 37100 TOURS

### Coût net de taxes

268 € / personne

*Organisme non assujetti à la TVA*

### Programme

#### Matin : Les addictions classiques dans l'entreprise

- Les différents types de pratiques addictives (avec ou sans produit)
- La responsabilité de l'employeur face aux addictions (alcool, tabac, vapotage, drogues, ...)
- Réagir et anticiper (contrôles, identification, prévention)

#### Après-midi : Les addictions liées au Technologies de l'Information et de la Communication

- Obligations générales (Formalités, Consultation, Vie Privé/Vie professionnelle, usages abusifs, droit à la déconnexion)
- Spécificités en fonction des situations de travail (télétravail, géolocalisation, contrôle de l'utilisation d'internet et des messageries d'entreprise et accès aux fichiers...)

Nouvelles technologies de l'information et relation collectives du travail (vote électronique, information et communication avec les IRP)

*Mise en place possible en INTRA, merci de nous contacter*

[Nous contacter](#)

[Demander un devis](#)

[S'inscrire en ligne](#)

**Spécialiste des secteurs sanitaire et social, et médico-social depuis 1986**

EURINFAC - 89 quai Paul Bert - 37100 Tours

[www.eurinfac.com](http://www.eurinfac.com)

Votre contact : **Christiane KIENER** [professionnalisation@eurinfac.fr](mailto:professionnalisation@eurinfac.fr) ou 02 47 05 71 24

Siret 334 959 012 00041 – APE 8559 A